

TOUTE LA LUMIÈRE SUR VOTRE EXAMEN BUCCODENTAIRE

Aujourd'hui, votre dentiste a examiné vos dents et votre bouche.

Cet examen lui permet d'établir un diagnostic et de vous proposer, si nécessaire, le plan de traitement le plus approprié.

Vous voulez en savoir plus? N'hésitez pas à lui poser des questions.

VOICI CE QUE LE DENTISTE A VÉRIFIÉ LORS DE CET EXAMEN (SI NÉCESSAIRE)

- l'état de vos dents
- la présence de caries
- l'état de vos gencives
- la présence d'infections
- l'état de votre langue
- les tissus mous sous la langue
- le palais et l'intérieur des joues
- l'état de vos lèvres
- l'état des ganglions
- la présence adéquate de salive
- la présence de mauvaise haleine
- l'occlusion
(relations entre les dents, mâchoires fermées)
- votre capacité à mastiquer
et à ouvrir et fermer la mâchoire

- l'état des restaurations
(amalgame, composite, couronne, etc.)
- l'état des prothèses dentaires
- l'état des implants dentaires
- les radiographies

VOTRE HISTOIRE MÉDICALE

- l'état de santé général
et les précautions particulières
- la prise de médicaments
- les allergies
- les facteurs de risque
(alimentation, tabac, alcool)



LE DENTISTE,
LE DOCTEUR QUI VEILLE
SUR VOTRE BOUCHE

 Ordre des dentistes
du Québec